



COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 septembre 2022

Présents

Rémi FOUCHAULT (président)
Stéphane GROBÉTY (vice-président)
Jean-Luc BAUR
Samantha BAVAUD BOCION
Christian BOVIER
Andreea CAPITANESCU BENETTI
Maxime DETHURENS
Marc DUPRAZ
Marie DUCRET GAUTHEY
Catherine LACHAT
Laurent ZIMMERMANN

Exécutif

Hubert DETHURENS (maire)
Jean-Pierre GANTNER (adjoint)

Secrétaire

Nadia DUPRAZ
(procès-verbal)

Excusé

Thierry ARN (adjoint)

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2022
 2. Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG
 3. Travaux de rénovation des terrains du stade : démarrage et suivi
 4. Sécurité des enfants dans le village : rentrée scolaire et courrier d'habitants
 5. Commissions : point de situation sur les dossiers – rapports oraux des présidents
 6. Communications de l'exécutif
 7. Divers
 8. Questions du public
-

Le président ouvre la séance à 19h et remercie les conseillers/ères pour leur présence.

Il excuse Thierry Arn, en vacances.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2022

Le procès-verbal de la séance du 13 juin 2022 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteure.



2. Droit d'opposition aux décisions de l'assemblée générale de l'ACG

Le président présente chacune des décisions aux conseillers.

A propos de la décision concernant la participation du FI aux charges de fonctionnement du GIAP pour un montant de F 7'400'000, le maire rappelle que seules les communes de Cartigny, Soral et Laconnex ne font pas partie de ce groupement. Chaque année, plusieurs millions sont attribués au GIAP par le FI, alors que les 3 communes qui financent elles-mêmes leurs cuisines scolaires n'ont pas droit à la participation du fonds. Hubert Dethurens estime nécessaire de faire connaître notre désaccord pour, peut-être, faire changer les choses en faveur des associations indépendantes comme la nôtre.

Le président propose de passer au vote : les conseillers à l'unanimité s'opposent à cette décision. Une résolution sera adressée à l'ACG.

3. Travaux de rénovation des terrains du stade : démarrage et suivi

Le président passe la parole à Hubert Dethurens qui relate que les travaux de rénovation des terrains avancent bien.

Pour information, les arbres qui bordent le terrain bénéficient d'un arrosage durant les travaux afin de préserver leurs racines. Le choix des matériaux de stabilisation, de la chaux et du ciment, ainsi que la grave ont fait l'objet de longues discussions. En effet, la chaux présente un niveau alcalin assez élevé et l'OCEau exige que le PH de l'eau de ruissellement du terrain ne dépasse pas 9 afin de pouvoir être évacuée dans les eaux de pluies. Les analyses en cours révèlent des résultats satisfaisants. Le maire ajoute qu'il ne souhaite pas que le transport de matériaux soit effectué depuis la France et qu'il s'est donc opposé à l'importation de la grave, dite matière du Salève. Une grave alluvionnaire locale sera utilisée.

Hubert Dethurens annonce que les délais, ainsi que le budget sont tenus, la fin des travaux est espérée pour novembre. Il propose au CM de jumeler l'inauguration des terrains avec les 80 ans du FC Etoile Laconnex au printemps, plutôt que de l'organiser durant l'hiver. Marc Dupraz se charge d'en parler au comité du club lors d'une réunion à venir.

Laurent Zimmermann relate avoir été approché par un ancien joueur qui s'interroge sur le choix des buts latéraux. Il propose d'en acheter des pliables, plus pratiques à ranger. Hubert Dethurens prend note de cette proposition et répond que le choix des buts, pliables ou non, sera discuté avec le club et la société Realsport.

Maxime Dethurens souhaite savoir si les graviéristes ont été contactés pour un éventuel sponsoring des terrains. Le maire répond par la négative, mais va se renseigner. Andreea Capitanescu Benetti demande si d'autres réponses aux demandes de fonds envoyées ont été reçues. Malheureusement, non. Le maire précise que les sponsors ne subventionnent pas des communes.



En conclusion, Hubert Dethurens propose de réfléchir à renommer le stade. La proposition « stade de la Champagne » avec mention des communes membres du groupement, soit Avusy, Chancy, Laconnex et Soral semble convenir à tous.

4. Sécurité des enfants dans le village : rentrée scolaire et courrier d'habitants

Rémi Fouchault avise que la commune a reçu un courrier d'habitants inquiets pour la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, notamment pour traverser la place du Four-Banal et le long de la route du Coteau. Conscientes de cette problématique, surtout après l'ouverture d'une quatrième classe à Laconnex qui engendre inévitablement une augmentation du trafic, les communes de Soral et Laconnex ont fait parvenir des courriers aux parents, invitant ceux-ci à renoncer le plus possible à véhiculer leur enfant et privilégier la mobilité douce et les transports publics. Le conseil municipal de Soral n'a pas souhaité donner suite à l'idée d'un bus navette, mais a organisé un « vélobus » afin d'accompagner les enfants. Cette opération est en phase de test jusqu'à l'automne.

Hubert Dethurens ajoute que la commune prend très au sérieux cette demande des habitants. Des mesures de vitesse et de fréquentation sur trois axes du village vont être effectuées prochainement par la société RGR Ingénieurs conseils qui étudiera également les aménagements possibles pour diminuer la dangerosité, notamment de la place du Four-Banal. Le maire rappelle que la route du Lavoir, réservée au trafic des riverains, est souvent empruntée. Pour éviter qu'elle serve de transit, il est envisagé de créer un cul-de-sac à la hauteur de la fontaine. En outre, les travaux de mise en séparatif qui débiteront en janvier ne permettront plus de circuler au centre du village durant plusieurs mois.

Andreea Capitanescu Benetti propose de mettre à profit cette période de travaux pour repenser l'ensemble de l'aménagement de la place, ainsi que de la route du Coteau, jugées dangereuses par les parents. Maxime Dethurens ajoute qu'il faut également se poser la question des accès à la parcelle « Revaclier », une fois construite, celle-ci générera une augmentation notable du trafic.

5. Commissions : point de situation sur les dossiers – rapports oraux des présidents

Rémi Fouchault rappelle que plusieurs commissions sont en cours.

- *Sécurité, bruit et aménagements et places de parking.* Andreea Capitanescu Benetti rappelle qu'il était prévu d'attendre la fin des travaux sur les séparatifs. Toutefois, vu la discussion précédente, le rapport de la société RGR Ingénieurs conseils pourra apporter de nouveaux éléments et permettra d'approfondir la question.
- *Transformation du bâtiment de l'ancienne école.* Laurent Zimmermann confirme également attendre la fin des travaux de mise en séparatif avant d'envisager des travaux aussi importants. Hubert Dethurens rend le président attentif au fait que ce bâtiment abrite les cuisines scolaires et qu'il serait



prudent de prévoir la rénovation après la construction des cuisines scolaires de Soral, ce qui permettrait peut-être aux enfants de Laconnex de s'y rendre pendant les travaux. Cependant, après une courte discussion entre les conseillers, la commission souhaite préparer un cahier des charges pour repenser l'ensemble du bâtiment, y compris l'appartement et le système de chauffage, puis mandater un architecte pour qu'il propose un projet. Hubert Dethurens suggère de contacter les architectes de la commune, comme cela avait été fait lors de la rénovation de la mairie.

- *Eclairage public.* Rémi Fouchault passe la parole à Nadia Dupraz qui annonce que les SIG ont confirmé que toutes les nouvelles lanternes à LED installées sur les voiries Mollaz, Eaumorte et Rupettes, durant les travaux de construction des canalisations, fournissent déjà un éclairage abaissé de 50% de 22h à 6h. Stéphane Grobéty en doute car il trouve l'éclairage très fort au bas du village. Nadia Dupraz répond que, d'après les SIG, cette diminution est peu visible, car l'éclairage diminue progressivement dès 22h. Elle ajoute que ces nouveaux luminaires sont pré-équipés afin de permettre une gestion individuelle, après ajout d'une prise spécifique, lorsque l'ensemble des lampadaires du village sera rénové.
- *Règlement d'attribution des locatifs.* Hubert Dethurens propose de retravailler la charte actuelle qui est plutôt une grille d'attribution. Il suggère de ne pas trop détailler les exigences et rappelle que ce document doit contribuer à permettre un meilleur choix du locataire. Samantha Bavaud Bociou propose d'apporter son expertise en participant à la commission.

6. Communications de l'exécutif

- * *Dépassement du budget :* le maire annonce qu'un dépassement du budget alloué au jardin d'enfants est à prévoir en raison notamment de l'augmentation des heures d'ouvertures, ainsi que des salaires des employés et le remplacement de l'éducatrice. Un dépassement est également annoncé pour l'association des Cui-cuis en raison de l'augmentation à CHF 30.00/heure du salaire du personnel d'encadrement.
- * *Ecole - ouverture d'une 4^{ème} classe :* Hubert Dethurens rappelle qu'une 4^{ème} classe a été ouverte à Laconnex. Il s'inquiète car notre école compte maintenant environ 90 enfants, ce qui augmente la circulation dans le village, deux tiers des enfants venant depuis Soral. Il constate souvent que les manœuvres des véhicules devant l'école sont plutôt complexes. Le maire se réjouit néanmoins que de nombreux élèves viennent à vélo pour l'instant. Il annonce que de nouveaux supports vont être installés prochainement. Les coûts de l'équipement de cette nouvelle classe s'élèvent à environ 12'000 F pour Laconnex, la commune de Soral s'étant chargée de fournir les pupitres et les chaises.
- * *Borne de recharge :* Jean-Pierre Gantner annonce qu'un contrat vient d'être signé avec la société Greenmotion pour installer 2 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking du centre sportif.



L'électricien en charge du dossier apportera les modifications nécessaires au compteur de notre centrale photovoltaïque afin que l'électricité produite soit utilisée directement sur ces bornes.

- * *Pro Senectute* : Jean-Pierre Gantner avise qu'une convention a été signée entre Pro Senectute et la commune pour permettre aux personnes âgées qui en ont besoin de bénéficier de consultations sociales. Pour information, cette année 3 personnes ont bénéficié de cette aide. Jean-Pierre Gantner ajoute avoir prévu 500 F au budget communal 2023 pour cette prestation.
- * *Cap Emploi – permanence pour adulte* : Jean-Pierre Gantner précise que la commune n'a pas souhaité soutenir ce projet, estimant que l'office cantonal de l'emploi offre suffisamment de ressources.
- * *Sortie des aînés* : pour rappel, la sortie aura lieu le 14 septembre au Papillorama.

7. Divers

- * *Compteur d'eau individuel* : Jean-Luc Baur souhaiterait que soient installés des compteurs d'eau individuels pour les habitants Maison-Forte 2. Hubert Dethurens s'étonne de cette demande et Samantha Bavaud Bocion précise que les locataires ne paient pas l'eau. Seule la production d'eau chaude est comprise dans les charges, l'eau est entièrement à charge du propriétaire.
- * *Eclairage public* : Stéphane Grobéty demande s'il serait possible d'éteindre les lampadaires. Hubert Dethurens rappelle que le sondage auprès de la population avait clairement indiqué que cela n'était pas souhaité.
- * *Vidéo-surveillance* : Hubert Dethurens est très satisfait d'annoncer que la vidéosurveillance de la déchetterie est active depuis quelques mois. Son effet semble dissuasif, aucun dépôt important n'ayant été constaté depuis.
- * *Liste des adresses mail des conseillers communaux* : Nadia Dupraz lit la demande de journalistes de Tamedia qui souhaitent obtenir la liste des adresses mail du CM pour effectuer un sondage avec lien individuel auprès des membres de tous les conseils municipaux de Suisse. Après une courte discussion, les conseillers qui souhaitent y participer le feront savoir au secrétariat.
- * *Parking à vélo* : Catherine Lachat signale qu'il y a de nombreux vélos à l'école et pas suffisamment de places sur les supports disponibles. Le maire répond que 30 places supplémentaires ont été commandées et seront installées prochainement.



- * *Chêne parking du cimetière* : Catherine Lachat rapporte qu'une branche d'un chêne gêne le parking des véhicules au cimetière. Le maire répond qu'il est prévu de la couper prochainement.
- * *Chauffage de la bibliothèque* : Le froid est de retour à la bibliothèque et Catherine Lachat souhaiterait qu'une solution soit trouvée afin d'éviter de grelotter les mois à venir. L'isolation de la porte est en cours, mais cela ne suffira pas, puisqu'il n'y a pas de chauffage. Hubert Dethurens s'inquiète de la capacité du système électrique à supporter un chauffage électrique. Christian Bovier propose d'aller y jeter un œil.
- * *Budget 2023* : Le président rappelle au CM d'annoncer tout nouveau projet et demande de budget d'ici le 1^{er} octobre. Il ajoute que l'exécutif propose de reporter la présentation du budget à la séance du conseil municipal de novembre et souhaite l'approbation du CM pour ce faire. Les conseillers approuvent unanimement.
- * *Repas communal* : Rémi Fouchault annonce que la séance d'approbation du budget 2023 du 12 décembre sera suivie du repas communal avec les présidents des associations locales.

8. Questions du public

Aucun public n'est présent.

Le président lève la séance à 20h30.

Nadia Dupraz
Secrétaire communale